

NOTRE REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

La CCI est engagée dans l'amélioration de l'accessibilité pour toutes les personnes en visite dans nos locaux, y compris ceux qui ont des besoins particuliers (déficience visuelle, auditive, intellectuelle, motrice). Dans cet esprit, nous avons créé un registre d'accessibilité pour vous fournir des informations complètes et transparentes sur les mesures que nous avons prises pour rendre notre bâtiment accessible à tous.

Un registre d'accessibilité ERP est un document public qui recense les mesures prises pour améliorer l'accessibilité d'un Établissement Recevant du Public (ERP) conformément à la réglementation française sur l'accessibilité. Il a été introduit en France par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Nous vous invitons à consulter notre registre d'accessibilité pour en savoir plus sur nos efforts pour améliorer l'accessibilité de notre site.

CCI Côtes d'Armor
16 Rue de Guernesey, 22000 Saint-Brieuc
Tél : 02 96 78 62 00